PROVENCE GRAND LARGE Plus loin en mer, plus proche des gens.

LA NEWSLETTER

À LA UNE

Retour en images sur les six derniers mois



Connaître dans le détail les vitesses du vent et les courants marins sur la zone du projet est essentiel pour les équipes techniques. Pour effectuer ce recueil, un outil de mesure particulièrement innovant a été déployé en mer : un lidar. Sa particularité ? Il mesure les données par laser.



Le 19 février dernier, dans le cadre du Groupe de travail « Mobiliser les entreprises locales », une centaine d'entreprises du territoire ont pris part à un RDV « business »*. Dédiée à la présentation des opportunités de marché liées à PGL, cette rencontre a aussi permis de revenir sur le potentiel mondial de ce nouveau secteur qu'est l'éolien flottant.



Comme chaque année en mai, l'équipe PGL était présente au Festival de la Camargue à Port-Saint-Louis-du-Rhône. L'occasion de poursuivre la présentation du projet auprès du grand public et d'expliquer le type de suivi environnemental envisagé.



Ça y est, les dossiers pour l'enquête publique sont prêts. Vous aussi, venez exprimer votre avis!

* Organisé par la CCI, le pôle Mer Méditerranée, Capénergies, le Conseil Régional, la Métropole Aix-Marseille et les pays concernés.

INTERVIEW

Monsieur Assas, Président de la Commission d'enquête.

Du 17 septembre au 19 octobre 2018, une enquête publique unique est organisée à propos du projet. Le Président de la Commission d'enquête vous en explique les tenants et aboutissants.

Monsieur Assas, à quoi sert cette enquête publique?

Une procedure d'enquete publique est une étape reglementaire. Elle a plusieurs objectifs: - permettre à tout un chacun de s'informer sur le projet pour lequel des demandes d'autorisations sont déposées en Préfecture et auprès de la DDTM par les maîtres d'ouvrage - Parc Eolien Offshore de Provence Grand Large, filiale d'EDF Renouvelables, et RTE - poser ses questions, et faire part de ses remarques et avis. À l'issue, la Commission d'Enquête, composée de trois commissaires enquêteurs (personnalités indépendantes nommées par le Tribunal Administratif), émet un avis sur le projet dans ses conclusions motivées. Cet avis est formalisé dans un rapport, qui est ensuite remis au Préfet.

Une concertation préalable avait été menée sur le projet. En quoi cette phase est-elle différente?

Mme Brévan – membre de la Commission Nationale du Débat Public et qui a été garante de la concertation préalable – est intervenue sur une phase plus en amont, destinée à recueillir et intégrer les différentes expressions du public, à un stade où le projet n'était pas encore figé l'enquête publique elle intervient sur le dossier

qui a découlé de l'ensemble des études et de cette phase préalable d'expression du public.

Comment les gens peuvent-ils participer à partir du 17 septembre ?

Différents moyens sont mis à disposition: pour s'informer, les gens peuvent venir dans les Mairies de Port-Saint-Louis-du-Rhône, Fos-sur-Mer, Martigues et Port-de-Bouc et consulter les dossiers (aux horaires d'ouverture habituels), ou venir nous rencontrer lors des permanences dédiées au public. Fait nouveau: le dossier sera aussi consultable en ligne, sur le site internet de la Préfecture (http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr). Pour faire part de leurs remarques, questions, avis, un registre sera mis à disposition du public dans ces mairies. Les gens pourront également nous envoyer un courrier postal ou un mail à l'adresse suivante: pref-ep-pgl@bouches-du-rhone.gouv.fr

Retrouvez sur le site de la Préfecture, le dossier et tous les lieux et horaires des permanences : http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/ Publications-environnementales/Enquetes-publiques-hors-ICPE/Port-Saint-Louis-du-Rhone

CALENDRIER

Les cinq prochaines étapes du projet





2019-2020

2020

fin 2020

Enquête publique unique

Obtention des autorisations

Préparation de la phase chantier, lancement des autres appels d'offre Livraison du quai d'assemblage et construction de la base de maintenance

Installation du parc éolien flottant et mise en service

De nombreuses initiatives

- •Concertation continue : le comité de liaison s'est réuni le 7 septembre dernier. Le prochain rendez-vous est pris pour janvier 2019.
- •Formation : une réflexion conjointe a démarré avec Centrale Marseille dans l'optique de créer un Master Spécialisé éolien flottant
- •Économie locale : l'équipe PGL sera au « Forum de l'Industrie de demain » (9 novembre à Marseille) ainsi qu'au « Forum Centrale Marseille Entreprises » (13 novembre à Marseille).

UNE PASSION, UN MÉTIER



Actuellement, une cinquantaine de personnes sont mobilisées sur le projet. Découvrez le métier Jules Lacombe, chargé d'études à RTE sur les liaisons électriques sous-marines.

Jules Lacombe, chargé d'études à RTE

Jules, peux-tu nous rappeler le rôle de RTE?

Sur Provence Grand Large, RTE est maitre d'ouvrage du raccordement du parc pilote au réseau public de transport d'électricité jusqu'au poste électrique existant de Port-Saint-Louis-du-Rhône. Plus largement, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension en France. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

Concrètement, sur ce projet, quelle est ta mission?

Je pilote l'ensemble des études techniques pour la partie sous-marine du raccordement. Réalisées depuis des navires spécialisés, ces études servent à mieux connaître la nature des sols et la bathymétrie, ou encore à évaluer la mobilité sédimentaire tout le long du futur tracé du câble. Elles permettront in fine de définir précisément le tracé et les modes d'installation du câble mais aussi de le dimensionner d'un point de vue thermique. Je suis quotidiennement en contact avec les équipes embarquées sur les navires et j'assure en temps réel le bon déroulement des opérations en fonction des aléas rencontrés.

Qu'est-ce qui t'intéresse le plus dans ton métier?

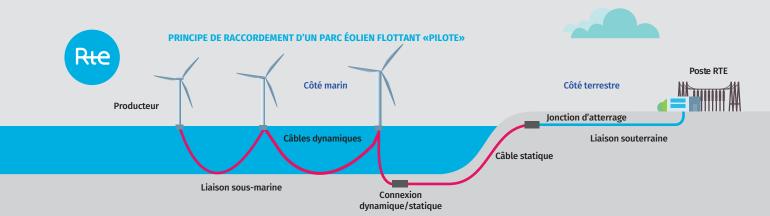
C'est surtout la diversité des sujets techniques abordés : géotechnique, géophysique, modélisations hydrodynamiques, méthodes d'installation... et la pluralité des interlocuteurs, tant au sein de RTE (acteurs de la concertation, experts techniques sur les différents matériels), qu'à l'extérieur : bureaux d'études, entreprises qui réalisent les études en mer... C'est très stimulant de travailler sur des projets innovants qui participent à la transition énergétique.

Pour aller plus loin

https://www.rte-france.com/fr/projet/raccordement-d-un-parceolien-flottant-pilote-au-large-du-golfe-de-fos-zone-de-faraman

En vidéo :

Comment RTE transporte l'énergie sous la mer? https://www.dailymotion.com/video/x3n346q



Rappel de la localisation

Suite à la concertation, le parc est situé sur la zone de «Faraman», à environ 17 km de la plage Napoléon de Port-Saint-Louis-du-Rhône.